FRC 4 2 An. 8710
duplicate
Case
FRC
27871

LETTRE

DE M. LE Cte. CHARLES DE LAMETH,

A M. LE Chr. DE B.

ADRESSÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE;

Par un Citoyen de l'Anjou, à la ſuite d'un don patriotique.

MONSEIGNEUR;

Retiré depuis quelques tems au ſein de ma famille, qui n'avoit rien négligé pour mon éducation, & qui m'avoit envoyé à Paris, comme le centre du goût & des connoiſſances, pour y perfectionner celles que j'avois deſiré acquérir, à la ſuite de quelques erreurs de jeuneſſe qu'il falloit expier, puiſque loin d'avoir des reſſources pour les prolonger, je n'é-

LIBRARY

tois redevable qu'à l'heureuſe ſurveillance de mes parens du bonheur d'avoir échappé aux mains de mes créanciers & aux pieges qui m'avoient égars. J'ai lu, dans mes momens de loiſir, votre fameuſe déclaration des droits ; en y voyant établi ce principe inconteſtable, *que tous les hommes naiſſent & demeurent égaux en droits*, mon premier mouvement a été de regarder ma bourſe, & la trouvant vuide, j'ai commencé à douter de la vérité du principe, car la maiſon de mon pere eſt ſituée ſur la grande route de Bordeaux, & j'y vois paſſer chaque jour des voyageurs dont la bourſe eſt certainement beaucoup mieux garnie que la mienne, puiſque les auberges & les poſtes, en dépit de l'égalité des droits, ne s'ouvrent & n'attelent qu'en raiſon du paiement qui leur eſt offert ; la réflexion m'a cependant amené à dire : puiſque MM. les légiſlateurs françois, qui en ſavent plus que moi, ont dit que cela étoit, il faut que cela ſoit, & alors je me ſuis ſouvenu du proverbe normand qui dit : *mon dieu, ne me donnez pas de bien, mais mettez-moi à portée d'en prendre*, & le réſultat de mes réflexions m'a conduit dans un petit bois qui eſt à une demi-lieu du manoir de ma famille, &

je me ſuis poſté en embuſcade, armé toutefois d'une paire de piſtolets, deſtinés à faire valoir mes droits, & j'ai vu arriver une berline, & j'ai fait valoir mes droits ; & ayant préſenté au poſtillon un argument irréſiſtible, il s'eſt arêté & je me ſuis avancé poliment auprès de la portiére, un piſtolet dans la main droite & *la déclaration des droits* dans la main gauche, & j'ai dit (en raſſurant du mieux que j'ai pu une dame qui étoit dans la voiture) au monſieur qui m'en paroiſſoit le maître : nous voici quatre, nos droits ſont égaux, madame, vous, le poſtillon & moi, nous devons mettre nos biens en commun ; le monſieur eſt convenu de la vérité de ce que j'avançois, & il m'a certifié *avec vérité* qu'une bourſe de cent louis qu'il a mis en communauté étoit ſon ſeul avoir ; il a de plus, ſur ma réquiſition, préſenté deux montres ; la dame n'avoit que quatre louis & deux montres, le poſtillon avoit douze francs & point de montre ; je n'avois ni or ni argent, le partage a été bientôt fait, vingt ſix louis, un écu & une montre revenoient à chacun, & ne pouvant évaluer ſur l'heure, & d'une maniere ſatisfaiſante le prix des montres, nous avons eus la loyauté de laiſſer les deux plus belles aux

premiers propriétaires. Quoiqu'il ne m'appartienne nullement de proposer un *amendement* aux décrets de l'assemblée nationale, j'ose espérer qu'elle m'approuvera. Cela fait, j'ai dit au monsieur, propriétaire de la voiture, dans le nouvel ordre des choses, je devrois entrer avec vous en partage de la valeur de votre mobilier & même de votre voiture, mais je veux bien vous proposer un moyen de conciliation, remettez-moi vos papiers; il est impossible que parmi eux je ne trouve pas un hommage à faire à la patrie qui soit digne d'elle; vous portez la mine d'un *aristocrate*. A ces mots, le voyageur indigné m'a montré une lettre dont il étoit porteur, & qu'il m'a dit être de M. le comte Charles de Lamerh: j'avoue que ce titre de comte a redoublé mon indignation; mais il m'a observé que celui dont il parloit étoit un des plus outrés démagogues du sénat françois; j'ai eu peine à le croire, mais sur son assertion, je me suis emparé de la lettre malgré toutes ses réclamations, me suis fait donner son nom & sa demeure, & je joins cette lettre, à la somme de six louis & demi, dont je fais hommage à la nation, comme le quart d'un revenu acquis en vertu des décrets de ses représentans.

Je desire que mon hommage soit agréé de l'auguste assemblée nationale, & que la lettre que j'y joins puisse lui être de quelque utilité ou agrément.

Veuillez, monseigneur, lui présenter, avec l'expression de mes sentimens, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble & très-obéissant serviteur de C... Citoyen actif.

LETTRE

De M. le Comte C. de L. à M. le Chevalier de B. . . . à B. . . . .

Paris, le 30 Novembre.

Il y a bien long-tems, mon cher Chevalier (on plutôt mon cher B.) car les titres ni les idées chevalereſques ne ſont plus de mode. Il y a long tems, dis je, que je n'ai trouvé aucun inſtant dont je puſſe diſpoſer, pour cauſer avec toi : nous ſommes dans une poſition ou un moment de ſommeil ou d'inſouciance, pourroit nous faire perdre le fruit de nos veilles & de nos travaux ; nous avons eu quelques inſtans d'inquiétude ; mais, *que peut contre le roc une vague animée* ? La Conſtitution eſt notre but, la liberté notre égide, & le peuple notre inſtrument ; je te dirai bien confidemment, à toi de mes ſecrets, *le grand dépoſitaire*, l'explication littérale de ces grand mots, qui comme l'enfer, (dans un tems où la ſuperſtition influoit ſur les idées & la conduite des humains,) ont été inventés pour

épouvanter la canaille : notre intérêt perſonnel, nos petites vengeances, l'eſpoir de jouer un rôle, le ſeul moyen de couvrir notre ingratitude envers nos illuſtres bienfaiteurs, & la trahiſon dont nous nous ſommes rendus coupables envers notre ordre, nos parens, & nos ci-devant amis, du voile de l'intérêt public ; voilà nos vrais motifs. Le peuple aveugle trompé, livré à la licence & au déſordre, une horde de brigands ſans feu ni lieu, prête à ſervir au beſoin le premier bailleur de fonds, accoutumée au crime, & familiariſée avec le meurtre, quelques manœuvres habiles ſur les ſubſiſtances : voilà nos moyens réels ; notre marche eſt enchevelerée à chaque pas, on a cherché tour à tour à nous tromper & à nous intimider, aujourd'hui, on travaille à nous ridiculiſer : je t'ai mandé dans le tems, notre petite aventure des annonciades, rien de ſi ſimple, rien de mieux combiné, de plus ſecrettement exécuté ; mais je ne ſais quel génie malfaiſant a pu rendre publique cette aventure qui, chez un peuple prompt à ſaiſir les ridicules, ne pouvoit que nous établir les plaſtrons des quolibets & pamphlets qui ſortent toujours de la manufacture nombreuſe des oiſifs

de la Capitale des François; mais sans avoir l'esprit ni les moyens de l'Italien astucieux qui gouverna la France dans les tems orageux : je dirai comme lui, *cantano, pagarano*, ils chantent ils paieront ; nous les laissons faire, mais lorsqu'il en sera tems, nous saurons *calomnier à dire d'expert* ; écrire quelques lettres circulaire pour faire incendier de nouveau les châteaux disparoître les titres, donner la chasse aux *aristocrates* comme à des *bêtes puantes*, donner en un mot quelques nouveaux hochets à nos *grands enfans*, car à regarder les choses philsophiquement, la vérité morale qui établit que les hommes sont de grands enfans, est plus applicable au peuple dans les circonstances actuelles, que dans aucune autre ; comme les enfans, *il est sans pitié* (1). Comme eux, *il détruit tout*, comme eux, *il ne réfléchit ni ne pense à l'avenir*, à leur exemple, *il vit au jour la journée*, comme eux, enfin, il est séduit & dirigé *par ceux qui flattent ses passions, ses malins vouloirs; qui lui offrent des jouissances du moment, aux dépens même de son bien être*

(1) Le bon la Fontaine, le peintre de la nature, l'a dit, *un jeune enfant ; cet âge est sans pitié.*

futur ; mais je ne ſonge pas, en vous écrivant, que le nouveau comité des recherches n'eſt pas de notre bord ; ſi ma lettre tomboit entre les mains des douze ariſtocrates qui le compoſent, ils pourroient en faire un mauvais uſage, car j'avoue que je n'aurois pas l'imperturbable effronterie de M. Malouet, qu'il a plu au parti oppoſé d'appeller *le calme de l'innocence* ; & je ne me défendrois pas comme lui ; mais j'oublie que nos onze nouveaux inquiſiteurs ; (je dis onze, parce que nous avons parmi eux, un de nos amis que nous avons engagés à y reſter pour intimider ſes collégues, c'eſt le *Juif Emmery*,) (ainſi l'appellent ſes envieux) j'oublie dis-je, que nos nouveaux Membres du Comité des Recherches paſſent pour des honnêtes gens, à leurs opinions politiques près ; & que pour juſtifier ce titre, ils n'oſeront jamais intercepter les paquets : c'eſt une des formes du deſpotiſme, que nous avons crus pouvoir adopter par la raiſon des contraires auſſi admiſſible en politique qu'ailleurs ; je puis donc être tranquille ſur le ſort de ma correſpondance.

Je te dois une courte analyſe des libelles dont l'aventure des Annonciades m'a établi le héros ; il a paru d'abord une eſpece de Feuille devenue pé-

riodique, intitulée *Actes des Apôtres*, l'Auteur a le premier *embouché la trompette de la renommée, & parlé de ma prétendue campagne.* (*car c'eſt ainſi* que preſque tous les faiſeurs de libelles ont intitulé nos infructueuſes recherches. L'auteur des Actes des Apôtres s'eſt contenté de rendre compte du fait, en lui donnant un vêtement ridicule: il eſt l'inventeur de la platte & inſignifiante plaiſanterie que ſes dignes émules ont répété d'après lui : *le général s'eſt retiré ſans avoir perdu un ſeul homme.* Ce perſifflage eſt bien digne d'un fabricateur de feuilles, qui s'eſt amuſé depuis à raſſembler tous les noms héréroclites de nos collegues législateurs, pour faire quelques calembourgs de mauvaiſe compagnie. Le ſecond libelliſte, à qui je ſuis redevable de ma renommée éphémere, eſt l'auteur d'une feuille qui a pour titre : *Expédition du général Lameth.* Celui-là entre dans les détails, & j'avoue que je ne conçois pas où il a pu les puiſer avec une aſſez ſcrupuleuſe exactitude, pour établir une narration auſſi minutieuſe, de ce qui s'eſt paſſé lors de notre tranſport dans la rue Culture de Sainte-Catherine; mais le ſtyle eſt lâche & mal-ſoigné. Les idées ne ſont pas neuves, les expreſſions n'ont aucune force, & ſi l'on ôtoit de ſon libelle

la converſation de la prieure, qui a quelque gaieté, la note ſur ma femme, qui a plu par une aſſez ſale reſſemblance, & la citation de l'ami Barnave, on ne pourroit pas lire juſqu'au bout cette dégoûtante & extraordinaire production.

Le troiſieme ouvrage, conſacré à chanter ma gloire, mérite une analyſe plus ſoignée. C'eſt une lettre, dans laquelle on prétend donner un extrait d'un poëme imaginaire. L'ouvrage a pour titre : *La priſe des Annonciades.* Les vers ſont aiſés; il y a quelques applications heureuſes, mais la proſe eſt du plus mauvais ton (à mon ſens du moins), & pour le faire paroître plus complettement ridicule, l'auteur a mis ſes plaiſanteries dans la bouche d'une femme & d'un abbé (oh tems, oh mœurs !). Les deux premiers vers du poëme ſont aſſez mauvais; mais il a couru une variante qui heureuſement n'a pas été livrée à l'impreſſion; car elle eut porté coup. La voilà telle que je la tiens d'un de ces êtres mixtes, amis des deux partis, mépriſés de l'un & de l'autre, & n'inſpirants de confiance à perſonne.

Je chante ce héros, de milice bourgeoiſe,
Orateur dans Paris, général à Pontoiſe.

Je t'envoie l'ouvrage, ainſi tu ſeras à même de comparer; il y a une énumération des talens

& qualités de chacun de nos compagnons d'armes dans la carriere des recherches, qui a fait rire : car on s'aviſe encore de rire à Paris ; mais nous les en dégoûterons, (ou le diable m'importe !) On y lit ces vers : *Et monſieur Salomon, plus ſage que le Roi dont il porte le nom*, &c. Ce vers facile a plu par ſa vérité : car ledit ſieur a donné un exemple rare de cette ſageſſe, lorſque menacé tout bas par un ſecrétaire, ſon collegue, il a porté des plaintes à haute & intelligible voix à M. le préſident & à l'aſſemblée contre celui qui ſe permettoit d'inſulter à ſa dignité & à ſon inviolabilité. On y lit auſſi ces deux vers, beaucoup plus moëlleux que ceux de l'immortel Lemierre, dont ils ſont imités (1).

Reubell ſorti des monts qui couronnent l'Alſace
Incapable de faire ou de demander grace.

Ils ont rappelé que lors de l'inculpation, faite à ſon vertueux collegue, relative à des placards horribles, affichés & publiés en Alſace à la ſuite des décrets du 4 août ; ce dernier ſeul s'étoit excuſé, & le premier n'a pas même daigné parler pour ſa propre défenſe.

(1) Je pars, j'erre en ces rocs où par-tout ſe hériſſe,
L'affreux amas de monts qui couvrent la Suiſſe.

Vers rocailleux de M. le Mierre, dans ſa tragédie de Guillaume Tell.

Rien n'a été reſpecté par le libelliſte, l'âge; le chef branlant, la bonhommie reſpectable du vieux Le Berthon, ont été l'objet de ſes ſarcaſmes; il peint le Roi comme un honnête homme, & cette idée donne lieu à un vers aſſez naturel. Il n'oſe diſputer la coquetterie de la Reine, & il met ſon courage & ſa bonté en oppoſition. Le Roi bon homme, & la Reine coquette; tu m'avoueras que, ſelon les principes reçus & propagés par nos ſoins, c'eſt bien modeſte. Quel courage que celui qu'on eſt contraint de manifeſter ſous peine de la vie; les ariſtocrates ont le grand art de déifier leur maître & de changer le crime en vertu; mais leur régne eſt paſſé; on apprécie tout aujourd'hni; le voile eſt tombé, & tu ſais auſſi bien que moi, que ſi bien de crimes ne ſont pas expiés, il n'a pas dépendu de nous..... Mais je m'égare; revenons à notre poëme. J'avoue que, malgré mon indignation, je n'ai pu m'empêcher de rire en liſant la citation heureuſe d'une exclamation déplacée du vieux goupil. Tu te rappelles (car tu étois encore à Verſailles), qu'au moment où il fut queſtion d'adoptor le plan de M. Necker ſans examen & de confiance, il s'écria : *Catilina*, Meſſieurs, *eſt aux portes de Rome, & vous délibérez*. Eh bien, l'auteur du prétendue poëme a

tiré un grand parti de l'application, & cette heureuse idée l'a amené tout naturellement à quelques vers faciles, dans lesquels il met tout en anthithese : moi César avec Petion, dont il fait un Cicéron. La revue de nos soldats n'est pas sans agrément, & ce genre burlesque ne reussit que trop. Les détails qui suivent n'ont d'autre merite que celui qu'ont ordinairement les tableaux obscenes auprès des oreilles peu délicates, & je ne puis me faire à l'idée d'avoir ouï dire que les dames prétendues de bonne compagnie s'arrachent cet indécent pamphlet ; quant à moi, je ne veux pas même souiller ma plume, en rendant compte de pareilles sottises, & je me contenterai d'appliquer à l'auteur les deux derniers vers de son ouvrage.

A ce honteux pamphlet, digne des plus plats hommes,
Reconnoissez l'auteur, & jugez qui nous sommes.

La poésie n'est pas mon fort, ma parodie s'en ressent. Je me suis bien cruellement appesanti sur cette brochure monstrueuse. Il paroît depuis hier une réponse à l'auteur, *De la prise des Annonciades*, qui n'est, à proprement parler, qu'une continuation du même sujet, quelques nouvelles citations, quelques épisodes relatives à d'autres personnages de nos amis, rempliſſent ce court libelle. On voit qu'il est du même

auteur, & qu'il ſe plaît à tourner le poignard dans la plaie. J'avoue que ſi nous n'avions pas auſſi hautement & irrévocablement prononcé l'égalité des droits de l'homme, j'aurois pris mes meſures pour faire périr ſous le bâton cet inſolent libelliſte, qu'on dit être un abbé; mais premierement il pourroit me le rendre; ſecondement il faut être purement paſſif quand on eſt législateur, & je ne ſais ſi je ne tendrois pas le dos dans le cas où je ſerois certain que ce moyen, quelque dur qu'il fut pour moi, conſolideroit la conſtitution.

Je ne te mande rien aujourd'hui de l'aſſemblée nationale. Nous nous occupons des aſſemblées primaires & des municipalités. On dit que beaucoup de provinces s'oppoſent à la nouvelle diviſion du royaume; on cherche à les appaiſer par de bonnes ou mauvaiſs raiſons; mais nous n'en démordrons pas. Le grand point eſt de détruire l'eſprit de ces mêmes provinces; avant que celui de département puiſſe s'établir, notre ouvrage ſera conſolidé. Je conçois que nous trouverons quelques eſprits recalcitrans; mais peu nous importe, nous en ſerons quittes pour procurer quelques emplois honorables dans les nouveaux tribunaux aux Chapellier, aux Gliſen, qui pourroient bien courir riſque

664

d'être pendus s'ils retournoient dans leur patrie.

Adieu, mon cher ami. J'ai dans mon antichambre quelques coquins ſubalternes, auxquels je dois donner des ordres eſſentiels au bonheur de tous. Tu connois l'inviolable attachement de ton ami.

CHARLES DE LAMETH.

POST-SCRIPTUM.

Ma femme ſe porte à merveille. Elle boit du vinaigre pour maigrir, depuis la publicité de *l'expédition du général Lameth*; mais je doute qu'elle réuſſiſſe. La petite ſe porte à merveille, & elle ſait déjà par cœur un nouvel article de ſon catéchiſme que voici :

D. Qu'eſt-ce qu'un ariſtocrate ?

R. C'eſt une bête puante, qu'il faut fuir lorſqu'il eſt le plus fort, & détruire lorſqu'il eſt le plus foible.

Toutes réflexions faites, j'ai mieux aimé confier ma lettre au comte de R....., qui part pour Bordeaux. Cette voie eſt plus sûre que celle du courier.

On me donne l'eſpoir de me nommer ſecrétaire à la premiere promotion : c'eſt un échelon vers la préſidence, & en vérité le parti me doit cette fiche de conſolation.